

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, mardi 16 juin 2026

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LE DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE DEVIENT AMBASSADEUR DU DON D'ORGANES

Vendredi 19 juin à 14h30 à l'Hôtel du Département



À quelques jours de la **Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donneurs**, organisée chaque année le **22 juin**, le **Conseil départemental de Lot-et-Garonne** officialisera son engagement en faveur de cette grande cause de santé publique en devenant **Département Ambassadeur du Don d'Organes**.

**Premier département de Nouvelle-Aquitaine** et **quatrième en France** à rejoindre ce programme national, le Département affirme ainsi sa volonté de contribuer à une meilleure information des citoyens sur le don d'organes et à la promotion d'un geste de solidarité qui sauve des vies.

Cette mobilisation intervient dans un contexte préoccupant. Depuis 2020, la France connaît un recul du nombre de donneurs d'organes. En 2024, le taux de refus des familles s'élève à 36 %, contre 28 % en 2019. Chaque jour, une à deux personnes décèdent faute de greffons disponibles.

Pour répondre à cette situation, le **collectif Greffes+** a été créé en 2023 afin de fédérer les territoires autour de la sensibilisation au don d'organes. Aux côtés de **l'association France ADOT 47**, il accompagne les collectivités qui souhaitent s'engager durablement dans cette

démarche citoyenne, avec l'objectif de sensibiliser largement le public et d'encourager chacun à exprimer son choix et en parler en famille.

En devenant **Département Ambassadeur du don d'organes**, le Conseil départemental s'engage à :

- Promouvoir la culture du don d'organes à travers ses supports de communication,
- Appuyer et soutenir les actions des associations œuvrant en faveur du don et de la greffe,
- Mettre en avant le ruban vert, symbole de la chaîne de fraternité unissant donateurs, familles, équipes médicales, transporteurs, associations et receveurs.

Programme :

### **13h00 – Conférence de sensibilisation à destination des agents départementaux**

À l'occasion de cette démarche d'engagement, une conférence d'information et d'échanges sera proposée aux agents du Conseil départemental. Animée par les acteurs du don d'organes et de la greffe, elle permettra de mieux comprendre les enjeux du don d'organes, de répondre aux questions les plus fréquentes et d'encourager chacun à exprimer sa volonté auprès de ses proches.

Cette rencontre s'inscrit dans la volonté du Département de contribuer à une meilleure information du public et de favoriser le dialogue autour du don d'organes, conformément à l'esprit de la **Journée nationale du 22 juin**.

**14h30 (Orangerie)** : signature officielle de la charte par Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental, et Michelle Remazeilles, présidente de France ADOT 47, et du collectif Greffes+.

Cette signature sera suivie du dévoilement de la plaque de l'**Arbre de Vie**, dans le parc de l'Hôtel du Département (côté Orangerie). Cet arbre symbolise la reconnaissance de la société envers les donateurs d'organes et leurs familles, ainsi que la chaîne de solidarité qui rend la greffe possible.

**Contact presse :**

**Matthieu Stievet, Directeur de la Communication  
du Conseil départemental de Lot-et-Garonne**  
Tél. : 05 53 69 45 11 / [matthieu.stievet@lotetgaronne.fr](mailto:matthieu.stievet@lotetgaronne.fr)

**LOT-ET-GARONNE**   
Le Département Cœur du Sud-Ouest